

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE TOURNEMIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
AVEYRON

Délibération n°2024-04-01

Séance du 18 juillet 2024

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	7
Votants	11
Absents	4
Exclus	0
	Présents Votants Absents

Date de convocation : Le 01/07/2024

Date d'affichage: Le 01/07/2024

<u>OBJET</u>

PHOTOVOLTAIQUE

DM 1 BUDGET

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 juillet à 18h30.

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rivier Pascal, Maire.

<u>Etaient présents</u>: M. Rivier, Maire, Madame Cristol Céline, M. Moulières Jérémy, Mme Roques Fanny, Mme Odicino Sabrina, M. Monteillet Hugues, Mme Giordano Sandrine.

Absents excusés: M. Petraud Maxime (procuration à Mme Odicino Sabrina), M. Goutte Maxime (procuration à M. RIVIER Pascal), M. Cocallemen Eric (procuration à Mme Giordano Sandrine), M. Héran Sébastien (procuration à Mme Fanny Roques).

Madame CRISTOL Céline a été nommée secrétaire.

Désignation	Dininution sur crédits our erts	Augmentation sur crédits ouverts
D 165 : Dépôts et cautionnements reçus		1 000.00€
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		1 000,00€
D 2315 : inemos en cours-institechn.	1 000.00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	1 000.00 €	

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal A 11 voix pour, 0 contre et 0 abstention,

Acte rendu exécutoire
Par flux de télétransmission
en Sous-Préfecture de
Millau
Le 25/07/2024
et publication sur le site
internet de la commune
www.tournemire-aveyron.fr
du 25/07/2024

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Le Maire, Pascal RIVIER Acte dématérialisé Le secrétaire de séance Céline CRISTOL

Le Moire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier ou par l'application Télérecours.